

## Transports Québec

### **PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES ENTRE VAUDREUIL-DORION ET SENNEVILLE**

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet du pont de l'Île-aux-Tourtes prévoit la construction d'un nouveau pont au nord du pont actuel. La nouvelle structure disposera de trois voies de circulation par direction, d'un accotement adapté à l'utilisation par les autobus et d'une piste polyvalente bidirectionnelle. Une mise en valeur architecturale de l'infrastructure sera également incluse dans le projet.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 11 janvier 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3830 ou 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>.

12 décembre 2018

Cet avis est publié par le ministère des Transports, conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (R.L.R.Q., chapitre Q-2).

Québec 

#### **L'ÉTOILE**

Date de parution: 12 décembre 2018

Format: 1/8 Vertical (2 col. x 82 lignes)

CU1012275